



Les permanences

Lundi : 13h-17h

Mardi : 13h-19 h

Mercredi semaine impaire : 9h-14h

Mercredi semaine paire : 13h-17h

Jeudi : 13h-17h

Vendredi (permanence téléphonique) :
9h-14h

Les animations

Lundi, mercredi et jeudi matin



Les permanences

Lundi (permanence téléphonique) :
13h-17h

Mardi : 13h-17h

Mercredi semaine impaire : 13h-17h

Jeudi : 13h-19h

Vendredi : 9h-17h

Les animations

Mardi et vendredi matin

Contactez le relais proche de chez vous



RELAIS LES PAPILLONS

2 bis rue du 11 Novembre

89210 Brienon/Armançon

Tél. 03 86 62 40 98

Courriel : relaispapillons@cc-sereinaillance.fr

RELAIS P'TIT POUCKET

10 rue Mozart

89600 Saint-Florentin

Tél. 03 86 43 05 19

Courriel : relaisptitpoucet@cc-sereinaillance.fr

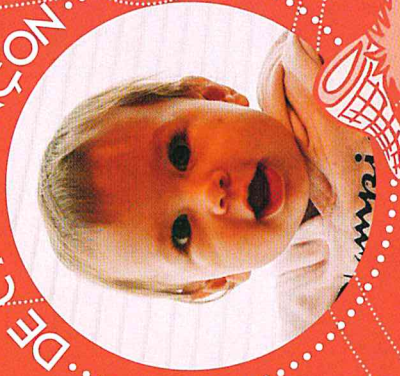
Une seule adresse postale pour les deux relais

RELAIS PETITE ENFANCE DE L'ARMANÇON

Communauté de communes Serein et Armançe

37 avenue du Général Leclerc

89600 Saint-Florentin



**SERVICE
GRATUIT
ACCESSIBLE
À TOUS**

Relais Petite Enfance : lieu d'échanges,
d'informations, d'animations et de ressources pour
les familles et les assistant-e-s maternel-le-s



ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S

Le relais vous soutient dans l'exercice de votre profession.

- Diffusion de vos coordonnées et/ou de vos disponibilités auprès des parents en recherche de modes d'accueil.
- Informations générales sur vos droits et obligations de salarié·e.
- Accompagnement dans votre parcours professionnel :
 - au cours de temps collectifs avec les enfants que vous accueillez,
 - lors de rencontres et de soirées thématiques avec des professionnels de la petite enfance,
 - dans l'organisation de la formation continue.

Candidate·s à l'agrément

- Information sur l'accès à l'agrément et sur les métiers de la petite enfance.

ENFANTS

Le relais organise des temps d'animations collectives.

- Partage de moments ludiques et conviviaux entre enfants dans un cadre sécurisé et adapté à leurs besoins avec la présence rassurante d'un adulte accompagnant.
- Proposition de différentes activités propices au développement (jeu, lecture, musique, motricité...)
- Initiation à la vie en collectivité par une socialisation douce et progressive.



PARENTS ET FUTURS PARENTS

Le relais vous accompagne dans vos recherches d'accueil et vos démarches administratives.

- Mise à disposition d'une liste actualisée des assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s disponibles sur le territoire.
- Information sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants.
- Accompagnement dans vos démarches administratives de parents employeurs (contrat de travail, fiche de paie, législation, déclarations diverses...) et information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.
- Invitation à des soirées d'échanges animées par des professionnels sur le thème de la petite enfance.